

Département du Calvados

Arrondissement de Lisieux

Canton de Pont-l'Evêque

Commune de

SAINT MARTIN-AUX-CHARTRAINS

14130

☎ : 02.31.65.21.37

Email : St-Martin-aux-Chartrains@wanadoo.fr

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT MARTIN AUX CHARTRAINS
SEANCE DU 9 JUIN 2021**

Date de convocation : 2 juin 2021

L'an deux mil vingt et un, le mercredi neuf juin, dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de **SAINT MARTIN AUX CHARTRAINS**, s'est réuni à la Mairie, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Thierry DE KONINCK, Maire.

ETAIENT PRESENTS : **DE KONINCK Thierry**, Maire, **BOGEY Francis** et **MICHEL Roland**, Adjoint au Maire.

LANGLOIS Nathalie, **LE BOUFFAU Joël**, Bruno **FLORET**, Dominique **DEBRUXELLES**, Bertrand, **GOURNAY**, Pierre Gilbert **LE ROUX**, Benjamin **VILLAVERDE**.

ABSENT EXCUSE : **LASALLE Françoise** ayant donné pouvoir à **LE BOUFFAU Joël**

SECRETAIRE ELU : Bertrand **GOURNAY**.

• **ORDRE DU JOUR** :

- **Décision modificative**
- **Demande de subvention**
- **Adhésion ASTA**
- **Adhésion FREDON**
- **PERMANENCES ELECTIONS**
- **DENOMINATION DES VOIES**
- **QUESTIONS DIVERSES**
-

Avant l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire propose au Conseil l'ajout à l'ordre du jour d'une délibération relative à l'achat d'un défibrillateur.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable

DECISION MODIFICATIVE

N° 21-09-06-01

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire,
-considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget primitif de l'exercice 2021 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : virement de crédit :

INTITULES DES COMPTES	DIMINUTION DES CREDITS		AUGMENTATION DES CREDITS	
	Compte	Montant	Compte	Montant
Dépenses imprévues	022	1500.00		
Intérêts réglés à l'échéance			66111	1500.00

DEMANDE DE SUBVENTION

N° 21 09 06-02

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande d'aide scolaire lui est parvenue par courrier pour une jeune fille qui intégrera en septembre prochain un lycée professionnel à LISIEUX.
Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à l'unanimité.

ADHESION ASTA

N° 21-09-06-03

Monsieur le Maire présente au conseil municipal une demande de renouvellement d'adhésion à l'ASTA (association solidarité travail Autonomie).

Cette association a pour objet l'insertion socio-professionnelle dans le cadre de la gestion d'ateliers et chantiers d'insertion ; accompagnement et activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

La Commune a déjà fait appel aux services de cette association.

L'adhésion donne lieu à une cotisation annuelle de 50 euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne reconduire l'adhésion qu'en cas de nouvelle convention avec cette association si le besoin s'en faisait ressentir.

PERMANENCES ELECTIONS

N° 21-09-06-04

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Scrutin du 20 juin 2021

Programme des permanences aux bureaux de vote

(2 personnes doivent être obligatoirement présentes à chaque bureau de vote)						
			SECRETARE	PRESIDENT		
8H à 10H30	Françoise DELASALLE	Roland MICHEL	Nadine DOUVINET	Thierry DE KONINCK	Benjamin VILLAVERTÉ	Elodie HEBERT
10H30 à 13H	Bruno FLORET	Joël LE BOUFFAU	Valérie ANFRY	Francis BOGEY	Monique BOGEY	Dominique DEBRUXELLES
13H à 15H30	Roland MICHEL	Ariette MICHEL	Marie-Lise DE KONINCK	Thierry DE KONINCK	Pierre-Gilbert LE ROUX	
15H30 à 18H	Nathalie LANGLOIS	Marie-Lise DE KONINCK	Isabelle HIRBEC	Thierry DE KONINCK	Pierre-Gilbert LE ROUX	Francis BOGEY

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Scrutin du 27 juin 2021

Programme des permanences aux bureaux de vote

(2 personnes doivent être obligatoirement présentes à chaque bureau de vote)						
			SECRETARE	PRESIDENT		
8H à 10H30	Françoise DELASALLE	Roland MICHEL	Nadine DOUVINET	Thierry DE KONINCK	Benjamin VILLAVERTÉ	Elodie HEBERT
10H30 à 13H	Bruno FLORET	Joël LE BOUFFAU		Francis BOGEY	Monique BOGEY	Dominique DEBRUXELLES
13H à 15H30	Roland MICHEL	Ariette MICHEL	Bertrand GOURNAY	Thierry DE KONINCK	Pierre-Gilbert LE ROUX	
15H30 à 18H	Nathalie LANGLOIS	Marie-Lise DE KONINCK	Véronique ROSSET	Thierry DE KONINCK	Pierre-Gilbert LE ROUX	Francis BOGEY

DENOMINATION DE VOIES

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il serait opportun de procéder à diverses dénominations de voies sur la Commune pour permettre, notamment, aux Services de Secours d'intervenir plus facilement et rapidement.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DENOMME ou CONFIRME la dénomination des voies suivantes :

N° De voie	Situation	Dénomination de la voie
	Au niveau du 1324 route de Tourville	Les Rangs
	Au niveau du 1221 chemin de l'Eglise	Le Hameau
	Au niveau du 1444 route de Tourville en Auge	Chemin du Moulin
	Au niveau du 50 Chemin Neuf	Les Ormeaux 1
	Au niveau du 140 Chemin Neuf	Les Ormeaux 2
	Face au 354 route de Roncheville	Chemin des Ecachées
	Au niveau du 1733 route de Tourville en Auge	Cour LE GOUX

ACHAT DE DEFIBRILLATEURS

La loi impose, à compter du 1er janvier 2021, des défibrillateurs dans tous les Etablissements Recevant du Public (ERP). A ce sujet, nous avons reçu un devis des sociétés suivantes

- France DAE pour un montant de 1 374 € TTC.
- MEDISAFE pour un montant de 1 367,99 € (il y a lieu de prévoir une maintenance annuelle par le fabricant dont nous ne connaissons pas le coût)
- SETON pour un montant de 1 678.80 € TTC
- SECURIMED pour un montant de 1 737.48 € TTC
- DEFIBRIL pour un montant de 1 358.40 € TTC

Le Maire demande au conseil de se prononcer pour l'acquisition d'un défibrillateur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTÉ** l'achat d'un défibrillateur, à la société DEFIBRIL pour un montant de 1 358.40 € TTC
- **AUTORISE** M. le Maire à signer le devis et toutes les pièces afférentes à ce dossier, et à prendre la décision modificative suivante sur le budget 2021

INTITULES DES COMPTES	DIMINUTION DES CREDITS		AUGMENTATION DES CREDITS	
	Compte	Montant	Compte	Montant
Dépenses imprévues (dépenses investissement) (Dépenses investissement)	022	1 400	21568	1 400

DEMANDE DE SUBVENTIONS : DETR DSIL

Le Conseil municipal ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après avoir entendu l'exposé du Maire concernant l'achat d'un défibrillateur automatisé externe,
Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention de la dotation d'équipement des territoires ruraux, exercice 2021

Après en avoir délibéré ; A l'unanimité

Adopte le projet d'achat d'un défibrillateur pour un montant de 1 132 euros HT soit 1 358.40 € euros toute taxe comprise (TTC)

Décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation DETR 2021 ;

Conformément à la circulaire préfectorale, le Conseil Municipal sollicite soit 40 % du montant des travaux hors taxe (HT) plafonné à 453 euros ;

S'engage à financer l'opération de la façon suivante :

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES		
Nature de dépense	Montant en € (H.T.)	Source de financement	Montant en € (H.T.)	Taux (en %)
Acquisition foncière :		AIDES PUBLIQUES		
Acquisition immobilière :		Union européenne		0.00%
Etudes ou assistance à maîtrise d'ouvrage :		État - DETR	453.00 €	40.02%
		État - DSIL		0.00%
Dépenses de travaux : (à préciser au besoin)		État - FNADT		0.00%
				0.00%
				0.00%
		Conseil régional		0.00%
		Conseil départemental		0.00%
Dépenses d'équipement : (à préciser au besoin)	1 132.00 €	Autres subventions : (à préciser)		0.00%
				0.00%
Autres prestations :				0.00%
Aléas :		Sous-total 1 ⁽¹⁾	453.00 €	40.02%
Dépenses de fonctionnement :		AUTOFINANCEMENT		
Autres : (à préciser)		Fonds propres	679.00 €	59.98%
		Emprunts		0.00%
Sous-total	1 132.00 €	Autres : (à préciser)		0.00%
				0.00%
À déduire des dépenses :				0.00%
Recettes générées par l'investissement (loyers, cessions, etc...)		Sous-total 2	679.00 €	59.98%
Remboursement de sinistre par l'assurance				
TOTAL H.T.	1 132.00 €	TOTAL H.T.	1 132.00 €	100%

(1) Le montant total prévisionnel des aides publiques ne doit pas dépasser 80 % du montant total (H.T.).

Dit que la dépense sera inscrite à l'article 21568 en section d'investissement.

Autorise le maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

DEMANDE DE SUBVENTION A GROUPAMA CENTRE MANCHE

Le Maire demande au Conseil de se prononcer pour l'acquisition d'un défibrillateur pour la salle polyvalente de SAINT MARTIN AUX CHARTRAINES, ce qui correspond à une volonté de sécuriser les usagers des lieux par une mesure efficace de prévention de la mort subite par crise cardiaque.

Le Conseil, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- ACCEPTE l'achat d'un défibrillateur à la société DEFIBRIL pour un montant de 1 358.40 € TTC.

Décide de présenter une demande de participation par le biais d'une subvention dans le cadre de la prévention à GROUPAMA CENTRE MANCHE.

Dit que la dépense sera inscrite à l'article 21568 en section d'investissement.

Autorise le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

QUESTIONS DIVERSES

Informations de Monsieur le Maire :

Monsieur informe que Monsieur et Madame NAULET ont demandé à ce que la clôture du terrains acquis par la commune soit mise en place le plus rapidement possible. Un courrier a été fait.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la procédure qui est en cours auprès de Mme la Procureure de la République pour les parcelles A 0649 – A0650 et A 0651.

Projet de réhabilitation de la continuité chemin Caillaut – chemin des Ecachées.

Des riverains ont demandé la pose de ralentisseurs à l'intersection de la route de Canapville et du Chemin de l'Eglise. La décision sera prise ultérieurement.

Une nouvelle demande d'étude d'implantation de feux rouges au carrefour D 58-D677 va être faite auprès du SDEC Energie.

Marquage au sol – du panneau d'entrée d'agglomération au panneau de sortie : - et signalisation au sol des STOP. Des devis vont être demandés.

En séance, les jour, mois et an que-dessus, et ont signé au registre les membres présents.

